

ACCOCHAPE 992 +

Liant époxy incolore à faible émission de COV et sans CMR

DOMAINES D'EMPLOI

L'ACCOCHAPE 992 + permet la réalisation de couches de masse et garnissage de sols décoratifs intérieurs à base de quartz colorés sur support béton de ciment :

- Industries alimentaire, pharmaceutique, mécanique, plastique...
- Locaux de fabrication, conditionnement...
- Cuisines industrielles, restaurants d'entreprise et tout local recevant du public.
- Parking, parcs de stationnement.

L'ACCOCHAPE 992 + est utilisé comme couche de garnissage dans les systèmes SERVATEX.

DEFINITION

- Résine translucide permettant de conserver les qualités décoratives des sables colorés.
- Facilité d'application grâce à sa grande fluidité.
- Faible odeur.
- Très faible teneur en COV selon ISO 16000 : **Classé A+** (taux de COV < 1µg/L)
- Sans CMR

CARACTERISTIQUES

➤ Classement AFNOR		Famille I / Classe 6 b
➤ Nature du produit		Epoxy bi composant sans solvant
➤ Rapport pondéral A/B		100 / 46
➤ Aspect		Brillant
➤ Densité à 23°C	Composant A	1,14 environ
	Composant B	1,01 environ
	Mélange A+B	1,10 environ
➤ Extrait sec en poids		100 %
➤ Dureté Shore D après 7 jours à 23°C (NF EN ISO 868)		> 70
➤ Durée pratique d'utilisation à 10°C		50 minutes
	20°C	40 minutes
	30°C	20 minutes

Impact sanitaire

Etiquetage des produits de construction ou de revêtement de mur ou de sol et des peintures et vernis sur leurs émissions de polluants volatils (Arrêté du 19 avril 2011) :



* Information sur le niveau d'émission de substances volatiles dans l'air intérieur, présentant un risque de toxicité par inhalation, sur une échelle de classe allant de A+ (très faibles émissions) à C (fortes émissions).

Certifié ISO 9001

PROCES VERBAUX

- Rapport de Test d'émission de COV N° 392-2014-00037704 du 23 Avril 2014 selon la norme ISO 16000, EUROFINs Classé A+

MODE D'EMPLOI

Support et préparation

L'état du support, sa nature et sa préparation constituent un facteur essentiel de réussite du revêtement.

- Le support béton sera résistant, propre, sec et cohérent.
 - Dans le cas des revêtements de sol supérieur à 1mm, la résistance en traction directe $\geq 1,5$ MPa (selon le DTU 54.1)
 - Dans le cas des peintures de sol inférieures à 1mm, la résistance en traction directe ≥ 1 MPa (selon le DTU 59.3)
 - résistance en compression ≥ 25 MPa.
 - teneur en eau $\leq 4,5$ %.
- Le support sera préparé par décapage mécanique (grenailage, ponçage, rabotage...), puis soigneusement dépoussiéré à l'aide d'un aspirateur industriel.
- Dans le cas où la régularité de surface n'est pas satisfaisante, elle sera corrigée par l'application d'un enduit de ratissage ou de ragréage époxy composé de SERVASOL LR ou SERVASTOP ou SERVASTOP+ additionné de sable siliceux calibré.

Nota : pour plus d'information concernant les supports et leur préparation, se reporter à notre documentation « Technique de préparation et caractéristiques des supports ».

Condition d'application

- Les locaux seront clos et hors d'eau.
- Les zones d'intervention seront condamnées pendant la préparation du support, l'application des résines et la période de séchage. Elles seront protégées jusqu'à réception du revêtement.
- Température minimale (support et ambiance) : + 10°C avec 3°C au-dessus du point de rosée.
- Degré d'hygrométrie de l'air maximum : 80 % HR.

Couche d'accrochage

- SERVASOL LR ou SERVASTOP ou SERVASTOP + appliqué au rouleau.

Application

- Homogénéiser chaque composant à l'aide d'un agitateur à hélices.
- Mélanger les composants A et B avec le même matériel pendant 3 minutes.
- Appliquer au rouleau à poils moyens ou à la raclette
- Consommation en couche de masse du système Servatex 45 : 1 kg/m² mélangé à 1kg/m² de silice 0.1-0.3
- Consommation en regarnissage des systèmes Servatex : 0,500 à 0,700 kg/m²/couche en 1 ou 2 couches suivant l'aspect de finition souhaité (anti dérapant, semi lisse, lisse).

Mise en service

	+ 10°C	+ 20°C	+ 30°C
Délai recouvrement min	24 h	12 h	10 h
Délai recouvrement max	72 h	48 h	24 h
Circulable piéton	36 h	24 h	12 h
Circulable VL	72 h	48 h	48 h
Contact chimique	10 jours	7 jours	5 jours

Un ponçage et/ou un chiffonnage au DILUANT 752 sera nécessaire si le délai de recouvrement maximum n'est pas respecté.

La température ambiante du subjectile, l'hygrométrie relative et l'épaisseur du film sec influent de façon significative sur les durées de séchage

Nettoyage du matériel

- Avant durcissement à l'aide du DILUANT D752

CONDITIONNEMENT

- En kit de 15 kg (composant A : 10,3 kg / composant B : 4,7 kg)

PRECAUTIONS D'EMPLOI

- Il est indispensable lors de la manipulation d'observer strictement les mesures d'hygiène de travail appropriées : locaux ventilés, port de gants et de lunettes.
- Pour plus d'information, consulter les fiches de données de sécurité

STOCKAGE

- A une température comprise entre 5°C et 35°C, à l'abri de toute intempérie.
- Pendant 2 ans à compter de la date d'expédition du produit dans son emballage d'origine non entamé

Les renseignements donnés par la présente notice sont fournis à titre indicatif. Ils sont fondés sur notre connaissance et notre expérience. Nous nous réservons le droit de modifier à tout moment, à la lumière des dernières connaissances de la recherche, la composition de nos produits ; les données physico-chimiques qui en découlent seront alors différentes. Il est admis dans un cadre usuel des écarts de qualité, de dimension et de couleur. Les indications données par nos fiches techniques et relatives à l'utilisation et à la mise en oeuvre du produit constituent des règles générales d'application ne pouvant, par définition, intégrer les données concrètes spécifiques à chaque chantier. Notre garantie se limitant à la qualité des marchandises livrées, INTERDESCO ne saurait voir son rôle assimilé ou substitué à celui de l'applicateur qui reste maître de son support. L'applicateur doit être un professionnel qualifié qui devra tenir compte tant des données fournies par le fabricant que des recommandations professionnelles éditées par le Syndicat National des Formulateurs des Résines de Synthèse, des Documents Techniques Unifiés (D.T.U.), s'il en existe et plus généralement des règles de l'art en la matière.

Avant toute mise en oeuvre, l'applicateur devra procéder à des essais in situ.

Toutes réclamations concernant l'obligation pour le fabricant de délivrance conforme du produit doivent être formulées après essai in situ et au plus tard un mois après la date de livraison.

Certifié ISO 9001